

PARLEMENT  
DE LA  
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2008-2009

---

9 MARS 2009

---

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

VISANT À POSTPOSER LA NOMINATION DU MÉDIATEUR ET DU  
MÉDIATEUR-ADJOINT  
DÉPOSÉE PAR **M. LÉON WALRY, MMES FRANÇOISE BERTIEAUX ET ANNE-MARIE  
CORBISIER-HAGON ET M. MARCEL CHERON.**

---

## TABLE DES MATIÈRES

PROPOSITION DE RÉSOLUTION VISANT À POSTPOSER LA NOMINATION DU MÉDIATEUR ET DU MÉDIATEUR-ADJOINT	3
---	---

## PROPOSITION DE RÉSOLUTION

### VISANT À POSTPOSER LA NOMINATION DU MÉDIATEUR ET DU MÉDIATEUR-ADJOINT

---

- Considérant à l'article 4 du décret du 20 juin 2002 portant création du service du médiateur de la Communauté française ;
- Considérant que les mandats de médiateur et de médiateur-adjoint viennent à échéance le 1er septembre 2009 ;
- Etant donné la difficulté d'organiser au mieux la procédure de sélection durant la période qui précède et qui suit l'élection régionale et communautaire du 7 juin 2009, le Parlement issu de cette élection n'étant installé en principe que le mardi 30 juin 2009 ;
- Considérant qu'il importe d'assurer la continuité de la fonction de médiateur qui doit en permanence d'une part, recevoir les plaintes qui lui sont adressées et d'autres part, prendre les contacts nécessaires avec l'Administration ;

Le Parlement de la Communauté française décide :

- De reporter la nomination du nouveau médiateur et du nouveau médiateur-adjoint de trois mois à partir du 1er septembre 2009, les nouveaux mandats prenant cours à la date du 1er décembre 2009 ;
- De maintenir dans leur fonction durant cette période le médiateur et le médiateur-adjoint dont le mandat devait venir à échéance le 31 août 2009.

L. WALRY

F. BERTIEAUX

A.-M. CORBISIER-HAGON

M. CHERON